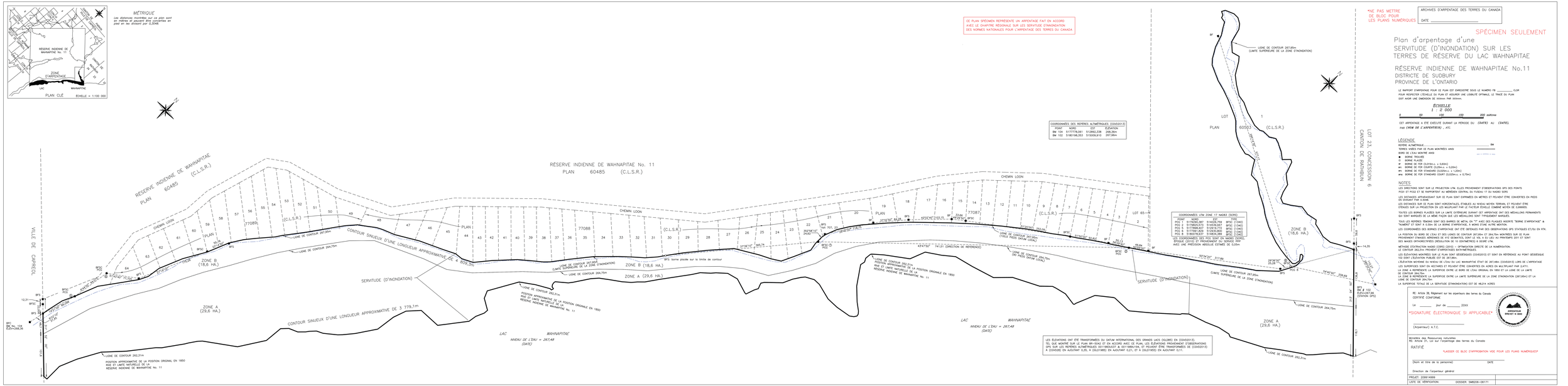
PLAN CLÉ
ÉCHELLE = 1:100 000
RÉSERVE INDIENNE DE WAHNAPITAE No. 11
ZONE D'ARPENTAGE
LAC
WAHNAPITAE
MÉTRIQUE
Les distances montrées sur ce plan sont en mètres et peuvent être converties en pied en les divisant par 0,3048
CE PLAN SPÉCIMEN REPRÉSENTE UN ARPENTAGE FAIT EN ACCORD AVEC LE CHAPITRE RÉGIONALE SUR LES SERVITUDE D'INNONDATION DES NORMES NATIONALES POUR L'ARPENTAGE DES TERRES DU CANADA
COORDONNÉES DES REPÈRES ALTIMÉTRIQUES (CGVD2013)
POINT NORD EST ÉLÉVATION
BM 104 5177778,061 514992,338 269,36m
BM 102 5180186,353 515008,815 267,89m
COORDONNÉES UTM ZONE 17 NAD83 (SCRS)
POINT NORD EST TYPE
PCG 1 5179290,387 514326,708 BFSC (1340)
PCG 2 5179289,437 514330,772 BFSC (1340)
PCG 5 5177868,423 515016,272 BFSC (1340)
PCG 6 5177991,829 515030,802 BFSC (1340)
PCG 8 5180078,537 514834,389 BFSC (1340)
LES COORDONNÉES DES PCG SONT EN NAD83 (SCRS), FUSEAU 17 NORD, PROJECTION TRANSVERSE MERCATOR AVEC UNE PRÉCISION ABSOLUE ESTIMÉE DE 0,05m
RÉSERVE INDIENNE DE WAHNAPITAE No. 11
PLAN 60485 (C.L.S.R.)
CHEMIN LOON
VILLE DE CAPREOL
CANTON DE RATHBUN
LOT 65
LOT 2-3, CONCESSION 6
77088
77087
ZONE A (29,6 HA.)
ZONE B (18,6 HA.)
SERVITUDE (D'INONDATION)
CONTOUR SINUEUX D'UNE LONGUEUR APPROXIMATIVE DE 3 779,1m
CONTOUR SINUEUX D'UNE LONGUEUR APPROXIMATIVE DE 4 809,3m
LIGNE DE CONTOUR 267,95m (LIMITE SUPÉRIEURE DE LA ZONE D'INONDATION)
LIGNE DE CONTOUR 264,75m
LIGNE DE CONTOUR 263,31m (LIMITE SUPÉRIEURE DE LA ZONE D'INONDATION)
LIGNE DE CONTOUR 262,31m
POSITION APPROXIMATIVE DE LA POSITION ORIGINALE EN 1850 ENTRE LA LIMITE NATURELLE DE LA RÉSERVE INDIENNE DE WAHNAPITAE No. 11
LAC WAHNAPITAE
NIVEAU DE L'EAU = 267,48 (DATE)
BFS: borne placée sur la limite de contour
BFSC: BORNE DE FER SUR CONTOUR
BFS ⊙ PCG
BF: BORNE DE FER
BM 104 ELEV=269,36
BM # 102 ELEV=267,89 (STATION GPS)
LES ÉLÉVATIONS ONT ÉTÉ TRANSFORMÉES DU DATUM INTERNATIONAL DES GRANDS LACS (1985) EN (CGVD2013), TEL QUE MONTRÉ SUR LE PLAN BR-1042 ET EN ACCORD AVEC CE PLAN. LES ÉLÉVATIONS PROVIENNENT D'OBSERVATIONS GPS. LA CONVERSION DE (IGLD1985) EN (CGVD2013) A ÉTÉ EFFECTUÉE EN SOUSTRAYANT 0,25 m DE (IGLD1985) EN (CGVD2013) À (CGVD28) EN AJOUTANT 0,28, X (IGLD1985) EN AJOUTANT 0,21, ET A (IGLD1985) EN AJOUTANT 0,11.
LOT 1 PLAN 60503 (C.L.S.R.)
ZONE B (18,6 HA.)
ZONE A (29,6 HA.)
LIGNE DE CONTOUR 267,95m (LIMITE SUPÉRIEURE DE LA ZONE D'INONDATION)
LIGNE DE CONTOUR 264,75m
LIGNE DE CONTOUR 263,95m (LIMITE SUPÉRIEURE DE LA ZONE D'INONDATION)
LIGNE DE CONTOUR 262,31m
SERVITUDE (D'INONDATION)
LAC WAHNAPITAE
NIVEAU DE L'EAU = 267,48 (DATE)
*NE PAS METTRE DE BLOC POUR LES PLANS NUMÉRIQUES
ARCHIVES D'ARPENTAGE DES TERRES DU CANADA
DATE
SPÉCIMEN SEULEMENT
Plan d'arpentage d'une SERVITUDE (D'INONDATION) SUR LES TERRES DE RÉSERVE DU LAC WAHNAPITAE
RÉSERVE INDIENNE DE WAHNAPITAE No.11
DISTRICTE DE SUDBURY
PROVINCE DE L'ONTARIO
LE RAPPORT D'ARPENTAGE POUR CE PLAN EST ENREGISTRÉ SOUS LE NUMÉRO FB _____ CLSR
POUR RESPECTER L'ÉCHELLE DU PLAN ET ASSURER UNE LISIBILITÉ OPTIMALE, LE TRACÉ DU PLAN DOIT AVOIR UNE DIMENSION DE XXXmm PAR XXXmm.
ÉCHELLE
1 : 2 000
0 50 100 150 200 mètres
LOT ARPENTAGÉ A ÉTÉ EXÉCUTÉ DURANT LA PÉRIODE DU (DATE) AU (DATE), PAR (NOM DE L'ARPENTEUR) , A.T.C.
LÉGENDE
REPÈRE ALTIMÉTRIQUE BM
TERRES MISES PAR CE PLAN MONTRÉES AINSI
BORD DE L'EAU MONTRÉ AINSI
● BORNE TROUVÉE
○ BORNE PLACÉE
BFSC BORNE DE FER (0,015m.o. x 0,60m)
BFS BORNE DE FER STANDARD (0,020m.o. x 1,20m)
BFL BORNE DE FER STANDARD LONG (0,020m.o. x 1,20m)
BFSC BORNE DE FER STANDARD COURT (0,020m.o. x 0,75m)
NOTES
LES DIRECTIONS SONT SUR LE PROJECTION UTM. ELLES PROVIENNENT D'OBSERVATIONS GPS DES POINTS PCG1 ET PCG2 ET SE RAPPORTENT AU MÉRIDIEN CENTRAL DU FUSEAU 17 DU NADS 1CRS
LES DISTANCES APPARAISSANT SUR CE PLAN SONT EXPRIMÉES EN MÈTRES ET PEUVENT ÊTRE CONVERTIES EN PIEDS EN DIVISANT PAR 0,3048.
LES DISTANCES SUR CE PLAN SONT HORIZONTALES, ÉTABLIES AU NIVEAU MOYEN TERRAIN, ET PEUVENT ÊTRE DÉDUITES SUR LA PROJECTION EN LES MULTIPLIANT PAR LE FACTEUR D'ÉCHELLE COMBINÉ MOYEN DE 0,999905.
TOUTES LES BORNES PLACÉES SUR LA LIMITE EXTÉRIEURE DURANT CET ARPENTAGE ONT DES MÉDAILLONS PERMANENTS QUI SONT MARQUÉS DE LA MÊME FAÇON QUE LES MÉDAILLONS SONT TYPIQUEMENT MARQUÉS.
TOUS LES REPÈRES TÉMOINS SONT DES BARRES DE METAL EN "T" AVEC DES PLAQUES INSCRITE "BORNE D'ARPENTAGE" & "HUNTEC" ET SONT À 0,30m DE LA BORNE D'ARPENTAGE, À MOINS D'UNE AUTRE MENTION.
LES COORDONNÉES DES BORNES D'ARPENTAGE ONT ÉTÉ OBTENUES PAR DES OBSERVATIONS SPS STATIQUES ET/OU EN RTK.
LA POSITION DU BORD DE L'EAU ET DES LIGNES DE CONTOUR 267,95m ET 264,75m MONTRÉES SUR CE PLAN PROVIENNENT D'IMAGES AÉRIENNES DE XYZ GEOMATICS, DONT LE VOL A EU LIEU AU PRINTEMPS 2011 ET SONT DES IMAGES ORTHORECTIFIÉES (RÉSOLUTION DE 10 CENTIMÈTRES) À 20CM ±7M.
MÉTHODE D'EXTRACTION NADS (CSRS) (2010) – INFORMATION DIRECTE DE LA NUMÉROTATION.
LES DISTANCES SUR CE PLAN SONT EXPRIMÉES EN MÈTRES.
LES ÉLÉVATIONS MONTRÉES SUR LE PLAN SONT EXPRIMÉES CGVD2013 ET SONT EN RÉFÉRENCE AU POINT GÉODÉSIQUE 10 DONT L'ÉLÉVATION PUBLIÉE EST DE 267,86m.
L'ÉLÉVATION MOYENNE DU NIVEAU DE L'EAU DU LAC WAHNAPITAE ÉTAIT DE 267,48m (CGVD2013) LORS DE L'ARPENTAGE
LES SUPERFICIES SONT EN HECTARES ET PEUVENT ÊTRE CONVERTIES EN ACRES EN MULTIPLIANT PAR 2,471.
LA ZONE A REPRÉSENTE LA SUPERFICIE ENTRE LE BORD DE L'EAU ORIGINAL EN 1850 ET LA LIGNE DE LA LIMITE DE CONTOUR 264,75m.
LA ZONE B REPRÉSENTE LA SUPERFICIE ENTRE LA LIMITE SUPÉRIEURE DE LA ZONE D'INONDATION (267,95m) ET LA LIGNE DE CONTOUR 264,75m
LA SUPERFICIE TOTALE DE LA SERVITUDE (D'INNONDATION) EST DE 48,214 ACRES
RE: Article 36, Règlement sur les arpenteurs des terres du Canada
CERTIFIÉ CONFORME
Le _____ jour de _____ 20XX
SIGNATURE ÉLECTRONIQUE SI APPLICABLE
(Arpenteur) A.T.C.
ARPENTEUR BREVETÉ M MMM
Ministère des Ressources naturelles
RE: Article 31, Loi sur l'arpentage des terres du Canada
RATIFIÉ
LAISSER CE BLOC D'APPROBATION VIDE POUR LES PLANS NUMÉRIQUES
(Nom et titre de la personne) DATE
Direction de l'arpenteur général
PROJET: 22001-14010
LISTE DE VÉRIFICATION: DOSSIER: SMB208-08171